

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE CHASSIGNY-SOUS-DUN

du JEUDI 11 AVRIL 2024 – 19 H.30

Les membres du Conseil Municipal de Chassigny-sous-Dun, régulièrement convoqués se sont réunis en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, le onze avril deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Madame Marie-Anne BOIS.

Étaient présents : Mme BOIS Marie-Anne - M. SOUPE Jérôme - M. JEANDEAU-VERCHERE Hervé - Mme BOUCAUD Anne-Marie - M. AUCOURT Michel - Mme LABROSSE Stéphanie – M. ROY Guy – Mme ALLARD Danielle – M. PRIEUR René - M. BONNEFOND Julien - M. LANGLAIS Thierry – M. SOUDY Michel

Absents excusés : - Mme MAMESSIER Catherine –Mme BERGER Stéphanie

Secrétaire de séance : M. AUCOURT Michel

Nombre de membres afférents au conseil municipal 14
Nombre de membres en exercice 14
Nombre de membres présents 12
Nombre de procurations 1
Date de la convocation 8 avril 2024

Le nombre de conseillers présents étant de douze, le quorum est atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement puisque la majorité de ses membres en exercice est présente, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire déclare donc la présente séance ouverte.

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-5 du CGCT, le conseil municipal nomme, à l'unanimité, Monsieur AUCOURT Michel pour remplir les fonctions de secrétaire de séance (*secondé par Madame Ericka SCHRAPP, adjoint administratif*).

Ordre du jour :

- 1 Vote du compte administratif et du compte de gestion du receveur 2023**
 - Budget général,
 - Budget annexe d'assainissement.
- 2 Affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024**
 - Budget général,
 - Budget annexe d'assainissement.
- 3 Budget prévisionnel 2024**
 - Budget général,
 - Budget annexe d'assainissement.
- 4 Questions diverses.**

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 et COMPTE DE GESTION 2023 :

1 – 1 Budget général – commune de Chassigny-sous-Dun :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. SOUPE Jérôme, adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif 2023 dressé par Mme Marie-Anne BOIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve la présentation faite du compte administratif, lequel fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 148 231.11 € et un déficit en section d'investissement de 9 621.11 €, un reste à réaliser de dépenses d'investissement de 1 500.00 € et un reste à réaliser de recettes de 1 500.00 €.

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2023	Section de fonctionnement	357 431.18 €	363 155.59 €
	Section d'investissement	64 618.57 €	78 154.22 €
		+	+
Reports de l'exercice 2022	Report en section de foncion.(002)		142 506.70 €
	Report en section d'investis. (001)	23 156.76 €	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		445 206.51 €	583 816.51 €
Restes à réaliser à reporter en 2024	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	1 500.00 €	1 500.00 €
	Total des RAR	1 500.00 €	1 500.00 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	357 431.18 €	505 662.29 €
	Section d'investissement	89 275.33 €	79 654.22 €
	TOTAL CUMULE	446 706.51 €	585 316.51 €
	Soit excédent de	138 610.00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité :

Ne prend pas part au vote et est sorti durant l'ensemble des débats : Madame le Maire

- **APPROUVER** le Compte Administratif 2023 de la commune (Budget principal M14)

1 – 2 Budget annexe – assainissement collectif :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. SOUPE Jérôme, adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif 2023 du service d'assainissement dressé par Mme Marie-Anne BOIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- en section de fonctionnement, un déficit de clôture de 1 489.43 €
- en section d'investissement, un excédent de clôture de 595.15 €

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2023	Section d'exploitation	12 232.40 €	8 538.14 €
	Section d'investissement	10 544.85 €	11 294.89 €
Reports de l'exercice 2022	Report en section d'exploita.(002)		2 204.83 €
	Report en section d'investiss. (001)	154.89 €	
TOTAL (réalisations + reports)		22 932.14 €	22 037.86 €
Restes à réaliser à reporter en 2024	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	Total des RAR	0.00	0.00
Résultat cumulé	Section d'exploitation	12 232.40 €	10 742.97 €
	Section d'investissement	10 699.74 €	11 294.89 €
	TOTAL CUMULE	22 932.14 €	22 037.86 €
	Soit déficit cumulé de	894.28 €	

Après en avoir délibéré, le conseil décide à la l'unanimité :

Ne prend pas part au vote et est sorti durant l'ensemble des débats : Madame le Maire

- **APPROUVER** le Compte Administratif 2023 du budget annexe de la commune (Budget assainissement M49)

-

2 – AFFECTATION DES RESULTATS :

2 – 1 Budget général – commune de Chassigny-sous-Dun

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jérôme Soupe, 1^{er} adjoint
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 23 156,76 €		13 535,65 €	1 500,00 €	- €	9 621,11 €
				1 500,00 €		
FONCT	184 520,81 €	42 014,11 €	5 724,41 €			148 231,11 €

Le résultat d'investissement cumulé est de - 9 621,11 €

Le résultat de fonctionnement cumulé est de 148 231,11 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	148 231,11 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	9 621,11 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	138 610,00 €
Total affecté au c/ 1068 :	9 621,11 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

2 – 2 Budget annexe – assainissement collectif

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jérôme Soupe, 1^{er} adjoint

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 154,89 €		750,04 €	- € - €	- €	595,15 €
FONCT	2 359,72 €	154,89 €	- 3 694,26 €			- 1 489,43 €

Le résultat d'investissement cumulé est de 595,15 €

Le résultat de fonctionnement cumulé est de -1 489,43 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	1 489,43 €

3 – BUDGET PREVISIONNEL 2024

3 – 1 Budget général M57 :

Le budget principal est construit à partir de la nomenclature comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chapitre	Intitulé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	164 496.10 €
012	Charges de personnel	189 904.00 €
014	Atténuations de produits	1 144.00 €
65	Autres charges de gestion courante	32 144.89 €
66	Charges financières	8 866.79 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
68	Dotations aux provisions	200.00 €
042	Opérations d'ordres	1 229.97 €
TOTAL DES DEPENSES		397 985.75 €
023	Virement à section investissement	19 316.66 €
TOTAL CUMULE DES DEPENSES		417 302.41 €

RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	1 500.00 €
70	Produits des services	64 552.02 €
73	Impôts et taxes	136 576.47 €
74	Dotations et participations	157 657.62 €
75	Autres produits de gestion courante	15 300.00 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
042	Opération ordre entre sections	0.00 €
TOTAL DES RECETTES		375 586.11 €
Excédent de fonctionnement reporté		138 610.00 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES		514 196.11 €

INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Articles budgétaires	Intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total
1641	Remboursement emprunt	0.00 €	28 294.45 €	28 294.45 €
165	Caution	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
204182	Org. Pub. Div. - Bât.et inst.	0.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
2111	Terrains nus	0.00 €	1.00 €	1.00 €
2131	Constructions – Bât. Publics	0.00 €	98 000.00 €	98 000.00 €
2156	Poteaux incendie	0.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €
2157	Matériel et outillage	0.00 €	1 560.00 €	1 560.00 €
2158	Autres installations	0.00 €	500.00 €	500.00 €
2188	Autres immo corporelles	0.00 €	700.00 €	700.00 €
TOTAL DES DEPENSES		1 500.00 €	132 955.45 €	134 455.45 €
001 Déficit investissement reporté				9 621.11 €
TOTAL CUMULE DES DEPENSES				144 076.56 €

RECETTES				
Articles budgétaires	Intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total
021	Virement de la section fonct	0.00 €	19 316.66 €	19 316.66 €
28041642	Dot aux amortissements	0.00 €	1 229.97 €	1 229.97 €
1068	Excédent fonct. Capitalisé	0.00 €	9 621.11 €	9 621.11 €
1641	Emprunts	0.00 €	61 000.00 €	61 000.00 €
165	Caution	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
10222	FCTVA	0.00 €	5 682.82 €	5 682.82 €
10226	Taxe d'aménagement	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
1323	Subvention département	0.00 €	20 239.00 €	20 239.00 €
1341	Subvention état (DETR)	0.00 €	22 487.00 €	22 487.00 €
TOTAL DES DEPENSES		1 500.00 €	142 576.56 €	144 076.56 €
Excédent investissement reporté				0.00 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES				144 076.56 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2024, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opérations pour la section d'investissement,
- **d'autoriser** Madame le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 0 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;
- **d'autoriser** Madame le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

4 – 2 Budget annexe assainissement M49 :

Le budget primitif assainissement 2024 s'établit comme suit :

SECTION EXPLOITATION		
DEPENSES		
Articles	Intitulés	Propositions nouvelles
6061	Eau	200.00 €
6063	Fourniture entretien et petit équipement	150.00 €
61523	Entretien et réparation	750.00 €
618	Divers	266.00 €
622	Rémunérations Veolia et notaire	300.00 €
66111	Intérêts des emprunts	3 183.82 €
66112	ICNE	- 33.17 €
6811 - 042	Dotation aux amortissements	8 400.00 €
023	Virement à section d'invest.	1 807.15 €
002	Déficit d'exploitation reporté	1 489.43 €
TOTAL		16 513.23 €

RECETTES		
Articles	Intitulés	Propositions nouvelles
7061	Redevance assainissement collectif	4 200.34 €
7068	Autres prestations de services	3 000.00 €
774	Subventions exceptionnelles	4 679.89 €
777 - 042	Amortissement subventions	4 633.00 €
002	Excédent reporté	0.00 €
TOTAL		16 513.23 €

SECTION INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
Articles	Intitulés	Propositions nouvelles
001	Déficit antérieur reporté	0.00 €
2315	Travaux	0.00 €
1641	Remboursement emprunt (capital)	6 169.30 €
1391	Amortissement	4 633.00 €
TOTAL		10 802.30 €

RECETTES		
Articles	Intitulés	Propositions nouvelles
021	Virement de la section d'exploitation	1 807.15 €
1068	Excédent de fonct. Capitalisé	0.00 €
28158	Amortissement	8 400.00 €
001	Excédent de clôture reporté	595.15 €
TOTAL		10 802.30 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2024 (budget annexe d'assainissement collectif), par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opérations pour la section d'investissement,
- **d'autoriser** Madame le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

4 – QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe le conseil avoir reçu un avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France à la mise en place d'une Collecte subventionnée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la toiture de l'église, du fait de l'installation de panneaux photovoltaïques. Un courrier sera fait à Monsieur le Sous-Préfet.

Monsieur Jérôme Soupe informe le conseil que la taxe GEMAPI va augmenter en 2024.

Monsieur Jérôme Soupe informe le conseil que le PLUI devrait être terminé fin 2024.

Madame Stéphanie Labrosse fait part au conseil de son intention de démissionner du conseil municipal et en explique les raisons.

Après diverses informations données et échangées, l'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 H.15

COMMUNE DE CHASSIGNY-SOUS-DUN – Séance du 11 avril 2024

FEUILLET DE CLOTURE du Conseil Municipal du 11 avril 2024

Compte de gestion 2023 du receveur municipal	2024-19
Compte de gestion 2023 du receveur municipal – M49	2024-20
Compte administratif 2023	2024-21
Compte administratif 2023 – M49	2024-22
Affectation du résultat	2024-23
Affectation du résultat – M49	2024-24
Budget Primitif 2024	2024-25
Budget Primitif 2024 – M49	2024-26
FONGIBILITE DES CREDITS	2024-27

Les Membres Présents ;

Marie-Anne Bois	Jérôme Soupe
Hervé Jeandeau	Anne-Marie Boucaud
Michel Aucourt	Catherine Mamessier <i>(Absente)</i>
Stéphanie Labrosse	Guy Roy
Stéphanie Berger <i>(Absente)</i>	Danielle Allard
René Prieur	Julien Bonnefond
Thierry Langlais	Michel Soudy

Marie-Anne BOIS, Maire

Michel Aucourt, Secrétaire de séance